Extrait N° 13 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 29 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt neuf septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 21 septembre 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 17.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M RIVIERE Raphaël

Absents : M ABELARD Georges - M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric **(arrivé à 18 H 20)*** – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme SERMANDE Philomène a donné mandat à M. MONDON René - M. GRONDIN Jules a donné mandat à Mme BAILLIF Line - Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M DENNEMONT Michel - Mme CADAS Virginie a donné mandat à M FRINGUE Mickaël

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. FERRERE Eric est arrivé lors de la discussion de la cinquième affaire**

& &
&

AFFAIRE N° 13 / Extension et restructuration de l'école élémentaire du Centre
- **Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises**
- **Autorisation de signature**
- **Approbation du plan de financement prévisionnel**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le dossier de consultation des entreprises pour l'extension et la restructuration de l'école élémentaire du Centre.

MAIRIE DE AVIRONS

…/…

Il est proposé un appel d'offres ouvert lancé en 05 lots séparés et passé en application des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

▲ Lot n° 1 – VRD – évalué à :	965 368.29 € HT
▲ Lot n° 2 – Bâtiment – évalué à :	2 673 926.72 € HT
▲ Lot n° 3 – Ascenseur – évalué à :	36 414.00 € HT
▲ Lot n° 4 – Climatisation/Ventilation/Plomberie – évalué à :	117 724.32 € HT
▲ Lot n° 5 – Electricité – évalué à :	205 490.63 € HT

Le montant prévisionnel total **HT** s'élève à **3 998 923.96 €** soit **4 338 832.49 € TTC.**

Une possibilité de proposer des variantes est prévue pour le lot n° 2 pour les éléments de structure participant à la stabilité de l'ouvrage.

Il n'est pas envisagé d'options. Les délais d'exécution sont imposés à 18 mois.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Montant des travaux : 4 338 832.49 € TTC

Financement :

. Conseil Général – CAC 2005-2007	46 %	1 839 151.44
. Commune – Fonds propres et emprunts	54 %	2 159 772.52
TVA à charge communale		339 908.54

Le conseil municipal est invité à :

=> approuver le Dossier de Consultation des Entreprises tel que proposé

=> autoriser le Maire, et en son absence le 1er Adjoint, à lancer la procédure et à signer les marchés à intervenir

=> approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération.

Le Conseil Municipal, après discussion délibère et à l'unanimité :

- approuve le dossier de consultation des entreprises tel que proposé

- autorise le Maire ou en son absence le 1er Adjoint, à lancer la procédure et à signer les marchés à intervenir pour les différents lots

- approuve le plan financement prévisionnel de l'opération tel que proposé

Et les membres ont signé

Pour expédition conforme,

MAIRIE DES AVIRONS